

panorapresse.ouest-france.fr

Selon une projection de l'Éducation nationale, la Manche perdrait plus de 12 000 élèves en dix ans

2-3 minutes



Les effectifs des collèges publics seraient particulièrement impactés. | Archives Ouest-France

Dans la [Manche](#), les effectifs scolaires pourraient baisser de 16,7 % entre 2025 et 2035, selon une étude de l'Éducation nationale publiée le 8 avril 2026.

Selon des projections rendues publiques [le 8 avril 2026 par le ministère de l'Éducation nationale](#), les écoles, collèges et lycées publics ou privés verront leurs effectifs être amputés de 1,7 million d'élèves (- 14,2 %) d'ici 2035 en France, sur douze millions actuellement. La baisse se produirait davantage dans le premier degré (- 15,2 %) que dans le second degré (- 13,2 %). [Les auteurs se basent sur « des dynamiques démographiques observées et sur des hypothèses relatives à la fécondité »](#) pour se projeter dans dix ans.

Les chiffres ont été déclinés à l'échelle départementale. Dans la [Manche](#), l'effectif scolaire global baisserait de 16,7 %, soit une perte de 12 488 scolaires : il y en avait 74 657 en 2025, contre 62 169 en 2035 selon ces hypothèses. S'il y a pire ailleurs, en particulier dans le Grand Est (- 27,4 % dans la [Meuse](#), - 24,5 % dans la [Meurthe-et-Moselle](#) et - 22,7 % dans les [Vosges](#)), la [Manche](#) est toutefois classée dans les territoires où la baisse est « régulière et importante » et supérieure à la moyenne nationale.

Les collèges publics impactés

Dans la [Manche](#), la baisse serait équivalente dans le second degré (- 16,8 %, de 35 186 à 29 272 élèves en 2035) et dans le premier degré (- 16,6 %, de 39 471 à 32 897 écoliers en 2035).

Sur la répartition entre le privé et le public, le rapport est actuellement d'un élève du privé pour 3,5 élèves du public. Proches dans le premier degré (- 16,6 % dans le public, - 17 % dans le privé), les tendances à dix ans se distinguent dans le secondaire : - 17,4 % dans le public, - 14,45 % dans le privé.

Les baisses les plus fortes se produiraient dans les lycées privés (- 19,67 %, de 1 841 à 1 479 lycéens) [et dans les collèges publics - 18,65 %](#), de 16 330 à 13 283 collégiens en 2035. [De quoi inciter le Conseil départemental de la Manche à rouvrir](#) le dossier de la densité des collèges ?

Christophe Leconte